

CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

VOTE ELECTRONIQUE DU 04 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-40

RELATIVE A LA COMPOSITION DE

LA COMMISSION « ESPECES ET COMMUNAUTES BIOLOGIQUES » DU CNPN

Le Conseil national de la protection de la nature,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 332-1 et L. 332-2, R. 332-1 et R. 332-9 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 134-2 et R. 134-20 et suivants ;

Vu l'article 52 de la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 133-4 à R. 133-14 ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 2 ;

Vu le décret n°2017-342 du 17 mars 2017 relatif au Conseil national de la protection de la nature ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2022 portant nomination au Conseil national de la protection de la nature ;

Vu l'arrêté du 08 juillet 2022 portant approbation du règlement intérieur du Conseil national de la protection de la nature ;

L'arrêté du 08 juillet 2022 portant approbation du règlement intérieur du Conseil national de la protection de la nature prévoit de porter le nombre de membres de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN à 21, au lieu de 20, l'instar de la commission « espaces protégés ».

Suite à un appel à candidatures en date du 6 septembre 2022, Mme Magali CERLES et M. Dirk SCHMELLER ont fait part de leur souhait d'intégrer la commission « espèces et communautés biologiques » du CNPN, en tant que suppléant.

Par ailleurs, Lucas BALITEAU et Xavier HOUARD, membres suppléants de la commission, ont fait part de leur souhait de devenir titulaire de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN.

Le 28 septembre 2022, Le CNPN a émis un avis favorable à l'unanimité (24 votes exprimés) à l'intégration de Mme Magali CERLES et M. Dirk SCHMELLER, en tant que suppléant de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN.

Par vote électronique à bulletin secret du CNPN en date du 4 octobre, M. Xavier HOUARD est désigné titulaire de la commission « espèces et communautés biologique » du CNPN (20 votes favorables exprimés pour M. Xavier HOUARD et 4 votes favorables exprimés pour M. Lucas BALITEAU).

Décide :

Article unique

En conclusion, la composition de la commission est la suivante :

Titulaires		Suppléants	
René	ROSOUX	Martine	BIGAN
Véronique	DE BILLY	Pierre	MIGOT
Nyls	de PRACONTAL	Dominique	GAUTHIER
Jean-François	NOBLET	Philippe	BILLET
Armelle	JUNG	Philippe	GOULLETQUER
Loïc	MARION	Pascale	JOANNOT
Yolande	BOUCHON-NAVARO	Claude	MIAUD
Anila	SHALLARI	Stéphanie	HUDIN
Jean-François	SILVAIN	Cédric	MARTEAU
Maxime	ZUCCA	Véronique	LUDDENI
Christian	ARTHUR	Bruno	BORDENAVE
Fanny	GUILLET	Viviane	BOUT-ROUMAZEILLES
Jean-François	JULIEN	Lucas	BALITEAU

Gabriel	METEGNIER	Magali	CERLES
Antoine	ROUILLÉ	Yann	SELLIER
Bertrand	SCHATZ	Marie-Françoise	SLAK
Jérôme	MOREAU	Nicolas	GOUIX
Sylvia	AGOSTINI	Olivier	TOSTAIN
Laurent	TILLON	Mélanie	HERTEMAN
Bernard	RIERA	Frédéric	JIGUET
Xavier	HOUARD	Dirk	SCHMELLER

Le président du Conseil national de la
protection de la nature



Loïc MARION